

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET

REPUBLIQUE DUCONGO

Unité*Travail*Progrès

DECLARATION

**DE SON EXCELLENCE DENIS SASSOU-N'GUESSO,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
SUR LE COVID-19**

Brazzaville, ce 28 mars 2020

Mes Chers Compatriotes,

Depuis trois mois, l'humanité entière est ébranlée par un virus, appelé COVID-19.

Du nord au Sud, de l'Est à l'Ouest de la planète terre, aucun pays n'est épargné ou ne sera épargné, affirment les scientifiques.

Aujourd'hui, les personnes contaminées recensées à travers le monde se comptent par certaines de milliers et les morts par milliers.

Toutes les grandes puissances économiques mondiales se disent désormais **en guerre contre le COVID-19**. Et, le mal est là, toujours agressif et encore souvent mortel. Il résiste farouchement et s'étend chaque jour un peu plus.

Le COVID-19 est désormais le principal ennemi à combattre et à vaincre. Il mobilise toutes les énergies et a pris le dessus sur tout, dans le monde.

Et pourtant, trois mois seulement avant, nombre de dirigeants dans beaucoup de pays et même ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé ne se faisaient pas à l'idée que le nouveau coronavirus deviendrait très vite une pandémie, décimant des milliers de vies et créant le chaos à travers tous les continents.

Très Chers Compatriotes,

Quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse, le nouveau coronavirus, ce mal absolu, est encore là, bien là. Il continue de gagner du terrain.

Peu à peu, il s'installe dans notre pays. Les dernières statistiques font état **de 19 personnes contaminées, dûment recensées sur le territoire national**.

L'histoire qui s'écrit sous nos yeux nous enseigne que si nous ne nous mettons pas en ordre serré de bataille, dès à présent, le mal va vite percer nos lignes de défenses et se répandre comme une traînée de poudre sur l'ensemble du territoire national.

Aussi, **Mes Chers Compatriotes, je vous engage tous à mener le combat contre le COVID-19.**

Pour ce combat-ci, ce ne sont pas seulement nos services de santé et nos forces de défense et de sécurité qui doivent monter seuls au front. C'est tout le peuple qui doit se porter en première ligne pour arrêter net la progression de l'ennemi, le COVID-19.

Voilà pourquoi, **en ce jour, samedi 28 mars 2020, j'invite solennellement toutes les Congolaises et tous les Congolais à prendre une part active au combat déjà en cours contre le COVID-19.**

Nous allons tous combattre pour que le coronavirus ne se propage pas partout dans le pays, n'atteigne pas un grand nombre d'entre nous et ne détruise pas plusieurs vies sur notre territoire.

Nous allons tous combattre pour préserver chaque vie humaine menacée.

Nous allons tous combattre pour sauver notre économie et notre société de la noyade consécutive au règne de la pandémie de COVID-19.

Nous allons tous combattre pour que le pays reste debout et poursuive avec hardiesse sa marche vers le développement.

Nous allons tous combattre pour que l'engagement triomphe sur le fatalisme, que la responsabilité triomphe sur l'inconscience et que l'organisation triomphe sur le peur.

Congolaises, Congolais,

On ne va pas au combat, on ne mène pas le combat, on ne gagne pas le combat, sans règles strictes à observer, sans détermination inébranlable et sans discipline de fer. A la vérité, l'observance de toutes les règles édictées, la détermination et la discipline de tous forment l'essentiel du combat. Combattre pour soi, combattre pour nous tous, c'est avant tout s'y conformer.

Tout cela appelle des sacrifices. Le combat en vaut la chandelle, auraient dit nos ancêtres.

A partir de maintenant, notre vie ne peut plus être pareille à celle d'il y'a un mois.

Depuis le 14 mars dernier, sur mes instructions, le Gouvernement met progressivement en place des mesures de prévention et de protection du pays et de son peuple contre la pandémie de COVID-19.

Les dernières en date étant :

- la fermeture des lieux de culte ;
- la fermeture des établissements d'enseignement préscolaire, primaire général, technique et professionnel, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur tant publics que privés ;
- la fermeture des bars-dancing, boîtes de nuit et des établissements communément appelés VIP et Caves ;
- L'interdiction des réunions ou rassemblements de plus de 50 personnes ;
- La célébration, dans la plus stricte intimité, de tous les événements familiaux (mariages, veillées mortuaires, etc...)
- La fermeture jusqu'à nouvel ordre de toutes les frontières terrestres, fluviales, maritimes et aériennes sauf pour les navires et vols cargos.
- le réquisitionnement de certaines formations sanitaires dans les départements de Brazzaville, de Pointe-Noire et de la Cuvette.

En tenant compte de la virulente manifestée du COVID-19, que nous pouvons observer au travers des médias du monde, il nous faut aller plus loin , pour espérer gagner le combat, sans trop de pertes en vies humaines.

Après avoir consulté le Président du Senat, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, Chef du gouvernement, le Président de la Cour constitutionnelle, le Président de la Cour suprême et des éminents scientifiques :

Je décide, en votre nom à vous tous, pour les trente jours à venir, avec effet à compter du mardi 31 mars 2020, ce qu'il suit :

- **l'instauration, dans notre pays, de l'état d'urgence sanitaire ;**
- **le confinement à domicile de l'ensemble de la population, à l'exception de ceux qui travaillent à la fourniture des biens et services indispensables ;**

- **l'interdiction de la circulation sur l'ensemble du territoire nationale, à l'exception des déplacements jugés essentiels ;**
- **la fermeture de tous les lieux de vente autres que ceux des aliments et des produits essentiels ;**
- **la régulation des ventes sur les marchés domaniaux ;**
- **la mise en place d'un couvre-feu, de 20 heures à 5 heures du matin ;**
- **la mobilisation générale des forces de défense et de sécurité afin de faire respecter sans faille l'ensemble de ces décisions ;**
- **la création d'un Fonds national de solidarité pour le soutien des entreprises, la compensation des pertes de revenus des actifs et l'aide aux personnes vulnérables. Ce fonds doit mobiliser au moins 100 milliards de francs CFA courant avril 2020.**

Congolaises, Congolais,

Mes Chers Compatriotes,

Pour mener à bien ce combat dans lequel nous sommes dorénavant tous engagés, j'ai mis en place :

- la Coordination nationale de gestion de la pandémie de COVID-19 ;
- la Task-force sur l'impact économique et social du COVID-19
- le Comité national de la riposte à la pandémie de COVID-19 ;
- et le collège des experts.

Sous mon autorité, la Coordination nationale se charge de définir et de faire exécuter des politiques et mesures de nature à préserver les vies humaines et à atténuer les préjudices des chocs et de restauration des équilibres économiques et sociaux.

La Task-force prendra régulièrement la mesure exacte des effets économiques et sociaux résultant du contexte dans lequel nous nous trouvons. Elle proposera des solutions d'amortissement des chocs et de restauration des équilibres économiques et sociaux.

Le Comité national de riposte prend en charge tous les aspects sanitaires, partant de la prévention au traitement des malades.

Le Collège des experts, composé des scientifiques et autres experts dans différents domaines de la vie donnera à la Coordination nationale des avis sur les mesures prises et celles à prendre.

Peuple Congolais,

Au-delà de l'efficacité des institutions et des décisions, il y'a votre comportement. Il doit être exemplaire. La santé, et peut-être même la vie, de chacun et de tous en dépend.

Vive la responsabilité !

Vive la solidarité !

Vive la République.